

Baromètre mensuel de l'accidentalité routière Février 2025

16

accidents
corporels

- 7 % par rapport à
février 2024

23

personnes
blessées

- 6 % par rapport à
février 2024

7

personnes
hospitalisées

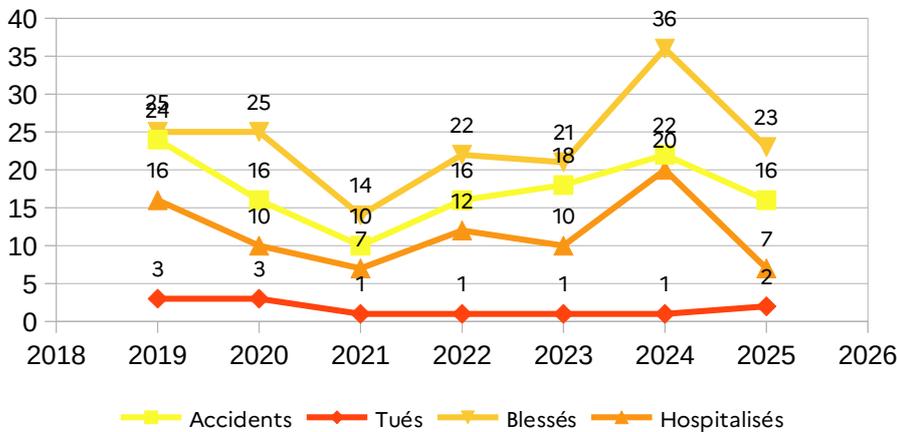
- 35 % par rapport à
février 2024

2

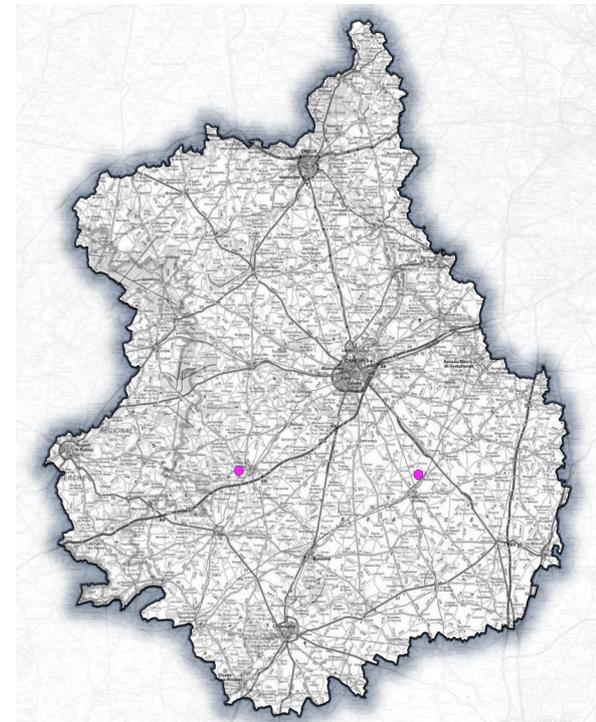
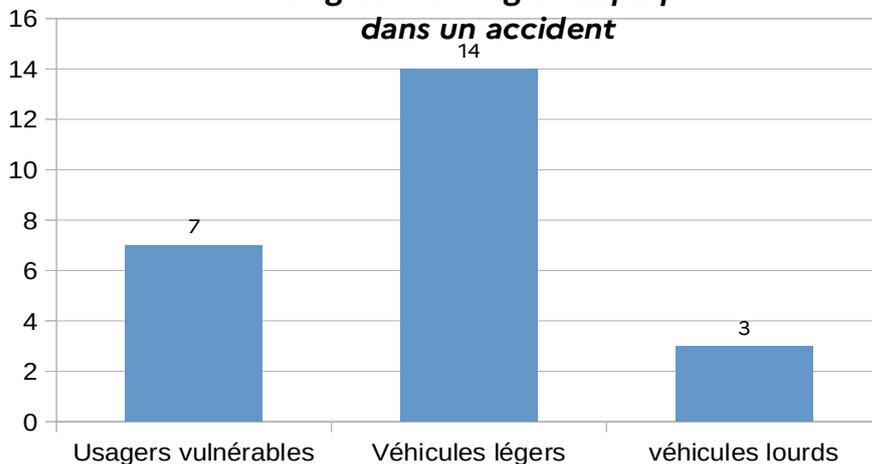
personnes
tuées

+ 100 % par rapport à
février 2024

Evolution de l'accidentalité en février entre 2019 et 2025



Catégories d'utilisateurs impliqués dans un accident



Carte des accidents mortels
en février 2025

Les données présentées dans ce baromètre s'appuient sur les constatations d'accidents opérées par les forces de sécurité intérieure que sont la police et la gendarmerie nationales. Ces données sont fiabilisées quotidiennement et sont donc susceptibles d'évoluer avant la publication du bilan national consolidé.

La route nous rend plus libres, à nous de la rendre plus sûre.

Chaque jour, des millions d'usagers partagent cet espace collectif qu'est la route. Ils partagent ce plaisir et cette liberté de circuler qu'elle nous procure. La période des vacances est le bon moment pour réfléchir ensemble à ce qui nous rend libres sur la route : le respect des règles. Les règles de sécurité routière sont trop souvent perçues comme des contraintes. Elles sont au contraire les conditions structurantes d'un pacte social qui, sur la route, bénéficie à toutes et à tous.

La route est un espace civique à part entière. Piéton, cycliste, ou conducteur, dès lors qu'il se déplace, l'usager de la route évolue dans un environnement qu'il partage selon les règles d'un vivre ensemble fondamental pour sa sécurité et celle des autres. Le Code de la route doit être compris comme un bien commun qui garantit notre sécurité et protège notre liberté.

Le non-respect du code de la route par l'un des protagonistes est relevé dans 92% des accidents mortels (source bilan ONISR 2022). D'où l'importance de transmettre, d'expliquer, de rappeler et même de répéter les règles et surtout les raisons qui les ont motivées.

C'est la condition pour que, dans un cadre protecteur, la liberté de circuler puisse se déployer. ***C'est le sens de cette nouvelle campagne de la Sécurité routière : montrer la route, apaisée, partagée, rassembleuse lorsque la liberté de chacun est assurée par le respect des règles communes.***

Pour découvrir le film de la campagne :
<https://youtu.be/valQwkt700o>



Le film de la campagne met en scène ces jolis moments que nous avons tous ressentis un jour, sur la route : cette sensation de liberté, d'autonomie et de joie qui nous envahit.

Plusieurs scènes s'enchaînent sur le ruban de la voix d'Audrey Fleuret : fêtes, retrouvailles, bonheur d'être ensemble, jusqu'à ce que l'on croise un bouquet disposé sur le bord de la route, mémorial éphémère qui rappelle que tout peut basculer et que si la sécurité est l'œuvre de chacun, la liberté est le bien de tous.

92 %

des accidents mortels sont causés par un
non-respect du Code de la Route

30 millions

d'infractions au Code de la Route
relevées en 2023

Partir en vacances, oui, mais en sécurité

Les vacances de Pâques et les ponts de mai approchent à grands pas. Pour prendre la route en toute sécurité et anticiper son trajet, consultez **Bison futé** : <https://www.bison-fute.gouv.fr/calendrier-bison-fute,11601.html>.